Saint-Étienne
Ville créative design

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2021.00493

DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22/11/2021

Politique	Renforcer le bien être social	Dossier n°	CM-000939
Commission	**Culture - Jeunesse - Vie étudiante - Education et petite enfance - Education populaire**		
Direction en charge	Petite Enfance Education Jeunesse		
Objet	Avenant à la Délégation de Service Public Restauration scolaire - Société SORESET - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**
Date de convocation du Conseil : **15/11/2021**
Compte rendu affiché le : **23/11/2021**
Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents
M. Gaël PERDRIAU, M. Charles DALLARA, Mme Christiane JODAR, M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Paul CORRIERAS, Mme Delphine JUSSELME, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Nicole PEYCELON, Mme Nadia SEMACHE, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Laura CINIERI, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, Mme Diarra KANE, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jacques PHROMMALA, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO, M. François BOYER, M. Germain COLLOMBET, M. Pierrick COURBON, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Jean DUVERGER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, Mme Christel PFISTER, M. Ali RASFI, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Nicole AUBOURDY (donne pouvoir à M. Patrick MICHAUD à partir du point 36 de l'ordre du jour), M. Lionel JOUFFRE (donne pouvoir à Mme Anne-Sophie RIOU à partir du point 64 de l'ordre du jour), M. Robert KARULAK (donne pouvoir à M. Charles DALLARA à partir du point 75 de l'ordre du jour)

Absents-Excusés
M. Frédéric DURAND donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA, M. Georges HALLARY donne pouvoir à M. Denis CHAMBE

Secrétaire de séance
Mme Fanny RIVEY

■ Rappel et références

Le bien être social, un des piliers trois de la politique municipale, doit répondre aux exigences légitimes du quotidien des habitants La Ville de Saint-Étienne, en tant que membre du réseau des villes inclusives et durables Unesco, se doit d'offrir un cadre de vie toujours plus apaisé et respectueux de l'environnement. Pour cela la Ville de Saint-Étienne fait en sorte que chaque génération s'épanouisse. Le bien grandir est un impératif. Saint-Étienne est une ville jeune et pour rester à la hauteur de sa jeunesse la Ville de Saint-Étienne améliore les conditions de vie des enfants et écoliers.

Par délibération du 6 juin 20216, le service public de la restauration scolaire a été délégué à la société SORESET, filiale de la société Elior Restauration Enseignement, depuis le 1er août 2016. Cette société est plus connue des familles sous le nom commercial « Le Restau Vert ».

■ Motivation et opportunité

La Ville met sa cuisine centrale à disposition de son délégataire. Cet outil de production est utilisé principalement pour préparer les repas des restaurants scolaires municipaux ainsi que ceux du centre de loisirs sans hébergement de la Perrotière et du jardin d'enfants du Parc de l'Europe.

Le contrat permet au délégataire de produire également des repas pour des tiers.

La société SORESET a fait part à la Ville d'un déficit d'exploitation important sur la période de mars à juin 2020. L'activité a en effet été considérablement impactée du fait de la fermeture des écoles entre le 16 mars et le 11 mai 2020 et d'une reprise d'activité partielle en juin 2020.

L'économie générale du contrat s'en trouve modifiée car, parallèlement à cette baisse de recettes, un certain nombre de frais fixes ont malgré tout dû être couverts.

■ Contenu

La société SORESET a évalué cette perte à 127 089 € HT. Cette somme s'obtient en rapportant l'écart entre le nombre moyen de repas produits par an et le nombre réellement produits sur l'année 2019/2020 aux frais fixes annuels supportés.

Afin de tenir compte de ce déficit d'exploitation, il est proposé de prolonger le contrat de délégation de service public d'une année, soit jusqu'au 31 juillet 2024.

Il est proposé également de mettre à profit cet avenant pour simplifier la rédaction d'un article du contrat portant sur la redevance appliquée par la Ville sur les repas produits pour des tiers (redevance sur repas exportés), sans en changer le principe.

La passation de cet avenant sera soumis, pour avis, à la commission de délégation de service public qui se réunira le 16 novembre 2021.

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Etienne

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	**Investissement**		**Fonctionnement**	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Charge nette Ville		**0,00 €**		**0,00 €**

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :
- approuver l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public de restauration scolaire avec la société SORESET,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cet avenant dont un exemplaire reste joint au présent dossier ainsi que tous les actes afférents.

■ Décision

Proposition adoptée
47 voix pour, 0 voix contre, 12 abstention(s)

Détail des votes
Votes pour
M. Gaël PERDRIAU , M. Charles DALLARA , M. Frédéric DURAND , Mme Christiane JODAR , M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , M. Paul CORRIERAS , Mme Delphine JUSSELME , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER , Mme Brigitte MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , Mme Nicole PEYCELON , Mme Nadia SEMACHE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme Laura CINIERI , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY , M. Lionel JOUFFRE , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jacques PHROMMALA , Mme Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY , M. Alain SCHNEIDER , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO

Abstentions
M. François BOYER , M. Germain COLLOMBET , M. Pierrick COURBON , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Jean DUVERGER , M. Olivier LONGEON , M. Michel NEBOUT , Mme Christel PFISTER , M. Ali RASFI , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme Laetitia VALENTIN

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU